



Championnat de France de Kayak Sport Adapté



Du 6 au 8 juillet 2012, Poses (27)





MOT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL

Nous sommes heureux d'organiser le Championnat de France Sport Adapté de Kayak sous l'égide du Comité Départemental du Sport Adapté et du Comité Régional de Haute Normandie ainsi qu'avec l'aide des Comité Régional Normandie et Départemental Eure de Canoë Kayak. Nous n'oublions pas toutes les administrations et tous les bénévoles qui se joignent à nous pour faire de ce Championnat un événement majeur pour nos sportifs et notre région.

Ce championnat de France Sport Adapté de Kayak dans notre région est aussi le résultat de nombreuses années passées au service du développement du kayak avec la volonté affirmée de le rendre accessible auprès de notre public, que ce soit sous forme de découverte avec des embarcations adaptées à tous ou sous forme de compétition en ayant mis en place des réglementations pour que chacun puisse s'exprimer à sa juste valeur.

Au-delà du Kayak, ce championnat sera l'occasion de faire découvrir notre région et son extraordinaire potentiel sportif, de faire connaître nos entreprises et nos produits régionaux et surtout nous aurons à cœur **de démontrer que le sport à lui seul est un label de générosité et d'intégration.**

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE EURE,

LA BASE REGIONALE DE LOISIRS DE LERY-POSES ET

LES VILLES DE VAL DE REUIL ET DE LOUVIERS NOUS ACCUEILLENT...

La Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de Léry-Poses se situe à 100 km à l'ouest de Paris, proche de Rouen et d'Evreux, sur un site de 1.300 ha dont 650 en eau ! Sport, Nautisme, Golf, Détente, Tourisme, Nature...La base de Loisirs de Léry-Poses se trouve dans un méandre de la Seine, au pied des falaises de Connelles et de la « colline des deux amants », au confluent de trois belles vallées : l'Eure, la Seine et l'Andelle.



Situé à quelques kilomètres de la base de loisirs de Léry Poses, Louviers vous accueillera le dimanche matin pour l'épreuve de descente.

C'est à Val de Reuil qu'auront lieu les Epreuves de slalom le samedi après midi. Ville nouvelle située entre Poses et Louviers, Val de Reuil est une ville réputée pour son dynamisme et l'importance qu'elle apporte à la vie sportive au sein de sa commune.



PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 6 juillet 2012

- 14h30-17h30 : accueil des participants, vérification des licences et des engagements.
Bassin sécurisé ouvert (sur lac du Mesnil).
- 17h30 : cérémonie d'ouverture.
- 19h30 : réunion des entraîneurs.
- 20h : dîner.

Samedi 7 juillet 2012

- 8h30 - 9h00 : réunion des arbitres, échauffement.
- 9h - 12h00 : début de la compétition course en ligne toutes catégories et challenge pirogue.
- 12h00 : remise des médailles et récompenses.
- 12h30 - 13h30 : déjeuner.
- 14h - 18h00: compétition slalom toutes catégories.
- 18h15 : remise des médailles et récompenses.
- 20h00 : soirée de gala.

Dimanche 8 juillet 2012

- 8h30 : réunion des arbitres, échauffement.
- 9h - 12h00 : Echauffement et compétition descente toutes catégories.
- 12h30 : remises des médailles et récompenses.
- A partir de 11h00 : distribution des paniers repas.

Ce programme est un prévisionnel et l'organisation pourra le faire évoluer notamment en fonction des conditions météorologiques...

INFORMATIONS GENERALES

« Peuvent participer à la compétition, tous les sportifs détenteurs d'une licence 2011/2012 de type compétitive. Les concurrents devront avoir participé à une compétition interrégionale, régionale ou départementale de la FFSA (sauf dérogation cf P.7).

De plus conformément à l'article du code du sport ci-dessous. Les participants aux championnats de France de kayak sport adapté devront se munir d'une attestation ou d'une déclaration d'aptitude à savoir nager 25m et à s'immerger. La possession d'une licence de la FFCK ne se substitue pas à cette attestation. Cette attestation sera fournie par la personne majeure, son représentant légal, ou une autorité compétente.

Article A322-44 du code du sport Créé par Arrêté du 28 février 2008 - art. (V)

Les pratiquants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs attestent de leur aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présentent un certificat d'une autorité qualifiée. Les enfants de moins de douze ans sont encadrés ou accompagnés »

Les inscriptions doivent être validées par le Comité Régional et le Comité Départemental de votre association.

Accueil des Délégations :

L'accueil des associations et de leurs sportifs se fera le vendredi 6 juillet 2012 de 13h30 à 17h30 à la base de loisirs de Léry-Poses, 27240 Poses.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Une vérification des engagements sera effectuée : tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical en compétition se verra refuser l'accès à la compétition.

Restauration – Hébergement :

Tous les repas, y compris le repas de gala seront pris sur le site de la base de Léry-Poses.

Le repas du dimanche midi sera distribué sous forme de paniers-repas sur le site de la compétition.

Pour les repas et l'inscription le coût est de :

Forfait sportif	65 €
Forfait accompagnateur	55€

L'hébergement ainsi que les petits déjeuners sont à la charge des équipes.

Enregistrement des inscriptions :

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception des dossiers.

Ces documents devront être envoyés au plus tard à l'adresse du COL : **le 01juin 2012**

Madeleine JOSSIER, COL Kayak 2012, Ferme de la Motte, 27100 Val de Reuil

Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions. En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 15 juin 2012. Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

PRECISIONS TECHNIQUES

Site sportif

- Base de loisirs de Léry Poses, bassin d'aviron et de canoé-kayak pour la course en ligne et le challenge pirogue (samedi matin)
- Rivière l'Eure à Val de Reuil pour le slalom (samedi après midi), à Louviers pour la descente (dimanche matin)

Liste des épreuves :

- Epreuves officielles ouvrant droit à un titre :
 - Le slalom.
 - La course en ligne.
 - La descente
- Epreuve libre :
 - Challenge pirogues.

Catégories d'âges :

Le championnat est ouvert à toutes les catégories d'âges.

Espoirs	8 -17 ans	Année 1995 - 2004
Seniors	18 - 34 ans	Année 1994 - 1978
Vétérans	+ de 35 ans	Année 1977et Moins

Regroupement de catégories :

En général on appliquera la règle suivante : un minimum de 3 compétiteurs par catégorie. La décision des regroupements de catégories sera prise sur proposition du Président du Jury, et validée par le Directeur Technique National (ou son représentant) et le Directeur Sportif Fédéral Canoë Kayak (ou son représentant).

Réclamations et procédure disciplinaire :

Le jugement des épreuves s'effectue sous la responsabilité d'un Juge Arbitre de la fédération de tutelle habilitée par le DSF (ou le jury de course : DTN, CTN, DSF, représentant des ...). Les juges de lignes (CEL) ou de portes (Slalom) utilisent des fiches manuscrites pour notifier leur jugement lors des passages.

Le responsable d'équipe ou son représentant, peut porter réclamation par écrit auprès du Président du Jury 10 minutes maximum après l'affichage des résultats de chaque épreuve. Une décision sera prise au maximum 30 minutes après la clôture de la série d'épreuves concernées.

Le Jury de litige est composé : du Président du Jury, d'un Juge de porte non concerné par la réclamation et du DSF ou son représentant.

Le jury se réserve le droit de disqualifier un participant pour tout acte dangereux (si ce dernier ne respectait pas les consignes). D'autres actes délictueux pourraient être retenus comme motif de disqualification (injures, violence, ...)

Titres décernés :

Le titre de Champion de France sera décerné en division I uniquement et dans les seules épreuves des disciplines sportives ouvertes lors de ce championnat. En divisions II et III, seront décernés, aux mêmes conditions, des titres de Champions Fédéraux.

REGLEMENT SPORTIF

- **Principes généraux :**

Les sportifs désirant participer au Championnat de France, devront justifier de leur participation à au moins une compétition régionale ou inter régionale lors de la saison sportive en cours. Pour les sportifs issus d'une région où aucun championnat régional n'est organisé, où bien n'ayant pu participer à l'une de ces compétitions, une demande de dérogation sera formulée au Directeur Sportif Fédéral (par courrier ou courriel).

Départs et arrivées :

Les départs s'effectuent arrêtés, bateau tenu par la bosse arrière. Une horloge, un feu « vert » ou un « bip » sonore peut marquer le départ. Une zone d'échauffement accessible est à la disposition des concurrents. A l'arrivée une zone calme est délimitée à proximité d'un débarcadère aménagé.

Engagements :

Les participants pourront s'engager dans l'ensemble des épreuves proposées

Photos de chaque site à mettre en ligne à partir de mai

- **Règlement du Slalom**

Le Slalom adapté en kayak consiste à parcourir un tracé jalonné de portes ou bouées (D3) à descendre ou à remonter selon la couleur et dans un temps imparti le plus court possible. La spécificité de cette discipline est dans la conduite de son embarcation. La navigation slalomée demande une mémorisation du parcours, des changements de trajectoire, des anticipations de placement du bateau, une utilisation le cas échéant des courants ...

La navigation sur le site sera possible avant la course (la veille) sous l'unique responsabilité des responsables de groupes.

Division d'inscription :

Points de repère pour inscrire un compétiteur dans une division :

- Un compétiteur de division 1 navigue en bateau fermé type slalom en fibre ou en polyéthylène. Il utilise une jupe, maîtrise les notions de gites, et le dérapage du bateau
- Un compétiteur de division 2 peut naviguer en K1 fermé type rivière (type STRIM) en classe 2. il peut utiliser une jupe, mais non obligatoire, ne maîtrise pas forcément le dérapage du bateau
- Un compétiteur de division 3 navigue uniquement en Sit on Top 1 place, sur eau calme ou courant lisse.

Division 1 :

Le parcours de classe 2 (passage trois maximum) doit durer au minimum 1min30sec.

Le tracé comporte 14 portes maximum dont 4 rouges minimum. La hauteur des fiches est de 30 cm.

Division 2 :

Le parcours en classe 1 passage 2

Le tracé comporte entre 8 à 10 portes dont 2 rouges minimum.. La hauteur des fiches est de 30 cm.

Division 3 :

Le parcours est sur une zone d'eau calme.

Le tracé peut être composé de 6 à 8 portes définies par des bouées.

Ordre de passage :

Dans chaque division, l'ordre de passage sera sur liste de départ et sera identique pour la première et la deuxième manche.

• **Règlement de la course en ligne fond et vitesse :**

La Course en ligne consiste à amener son bateau d'un point à un autre le plus rapidement possible et en confrontation directe avec d'autres bateaux.

Les départs pour **les courses de vitesse** (D1+D2) se feront par vague, sur un parcours matérialisé par des couloirs. Tout franchissement de couloir en D1 sera disqualificatif.

Les départs pour **les courses de fond** (1000m pour D1+D2 / 500m pour D3) se feront par catégorie, sur un parcours avec un virage matérialisé par une ou plusieurs bouées

Les qualités nécessaires sont une propulsion efficace combinée avec une bonne gestion des efforts selon les distances à parcourir.

Tests de divisions :

Techniquement, il faut naviguer en bateau directeur type descente, CEL pour s'inscrire en D1, et de naviguer en Kayak Mer pour s'inscrire en D2, et SIT ON TOP monoplace pour la D3

Division d'inscription :

Division 1 : Tous les concurrents s'engageant avec des bateaux directeurs type CEL ou Descente . Epreuve de 1000m en fond et de 200m en vitesse.

Division 2 : Tous les concurrents s'engageant avec des Kayak Mer. Epreuve de 1 000m en fond et de 200m en vitesse.

Division 3 : Tous les concurrents s'engagent sur des SIT ON TOP monoplace. Epreuve de 500m en fond (sans virage),

Ordre de passage :

Les départs se font par vagues de plusieurs bateaux ; les temps effectués sur les séries déterminent le classement final.

- **Règlement de l'épreuve de descente**

Division d'inscription :

Points de repère pour inscrire un compétiteur dans une division :

- Un compétiteur de division 1 navigue en bateau Descente en fibre ou en polyéthylène, et est confirmé en classe 2.
- Un compétiteur de division 2 navigue en bateau fermé type STRIM, avec jupe et est à l'aise en classe 2.
- Un compétiteur de division 3 navigue uniquement en Sit on Top

Division 1 :

Le parcours de classe 1-2 dure environ 10min.

Le tracé : il comporte un parcours d'1 glissière + 18 seuils

Division 2 :

Le parcours de classe 1-2 dure environ 10min.

Le tracé : il comporte un parcours de 18 seuils

Division 3 :

Le parcours de classe 1-2 dure environ 10min.

Le tracé : il comporte un parcours de 18 seuils

Ordre de passage :

Les départs se font individuellement par catégorie.

- **Règlement du challenge de Pirogue**

L'épreuve est destinée à un public qui ne peut être autonome dans la conduite des embarcations et qui à besoin d'un éducateur à bord de l'embarcation.

Les équipages sont composés de 3 personnes plus un barreur (qui pourra être un éducateur). Les équipes peuvent être mixtes et possibilité de composer une équipe sur place pour les associations n'ayant pas suffisamment d'équipiers ou de barreurs.

La distance sera d'environ 1 km (avec virage)

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EPREUVES

	Slalom			Course en Ligne			Epreuve "OPEN"			Challenge
				Sprint		Fond	Descente			
Division	Division 1	Division 2	Division 3	Division 1 « Vitesse » 200m « Endurance » (avec virage) 1000m	Division 2 « Vitesse » 200m « Endurance » (avec virage) 1000m	Division 3 « Endurance » (avec virage) 500m	Division 1	Division 2	Division 3	Pas de division
Types de bateaux	Slalom fibre ou polyth	Monotype Polyt Type strim	Monotype Fourni par l'organisateur si besoin (Sit on top)	Course en ligne	Monotype (Kmer) Fourni par l'organisateur si besoin	Monotype Fourni par l'organisateur si besoin	Descente fibre ou polyth	Rivière Type strim	Sit on top	Libre
Titres décernés	<u>D1 Champion de France</u> D2, D3, Champion Fédéral			<u>D1 Champion de France</u> D2, D3, Champion Fédéral			D1 Champion Fédéral D2 Champion Fédéral D3 Champion Fédéral			Pas de titres
Caté.	Espoirs / Seniors / Vétérans			Espoirs / Seniors / Vétérans			Espoirs / Seniors / Vétérans			Pas de catégories
										Epreuve facultative (vivement conseillée). A destination des publics non autonomes dans la pratique.

FICHE DE PRE-INSRIPTION

Cette fiche va nous permettre d'organiser au mieux la rencontre :

A renvoyer le plus tôt possible à :	
Madeleine Jossier	
Soit par courrier : COL Kayak 2012	soit par courriel : madjossier@gmail.com
Ferme de la Motte Route de l'Ancien chateau 27100 Val de Reuil	

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable de la délégation, personne à contacter :</u>
<u>Tél.:</u>	<u>Adresse :</u>	<u>Code postal – Ville :</u>
<u>Fax :</u>		
<u>Courriel :</u>		

- Souhaite participer au championnat de France de Kayak 2012 avec sportifs
(Merci de préciser si vous le savez déjà) combien en D1CELslalomDescente
En D2CELslalomDescente
En D3CELslalomDescente
En challenge pirogue.....

- Emmène ses propres embarcations.

Merci de préciser combien et quel type d'embarcations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

FICHE ASSOCIATION

A renvoyer pour le 01 juin 2012 à :

Madeleine Jossier
COL Kayak 2012
Ferme de la Motte
Route de l'Ancien chateau
27100 Val de Reuil

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable de la délégation, personne à contacter :</u>
<u>Tél.:</u> <u>Fax :</u> <u>Courriel :</u>	<u>Adresse :</u>	<u>Code postal – Ville :</u>

Description	Prix Unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif/	<input type="checkbox"/> 65 €		
Forfait Entraîneurs/ Accompagnateurs	<input type="checkbox"/> 55 €		
TOTAL :			

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros (à l'ordre du COL du Championnat de France Canoë Kayak 2011) et d'un chèque de caution pour les dossards d'un montant de 20 Euros

N° de chèque:..... de la banque:

LIEU : DATE:.....

FICHE AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

le COL à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports "Communication" ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

FICHE MEDICALE

IMPORTANT : à mettre sous pli cacheté, à conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale si besoin.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

.....

INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids : kg

2. Type de handicap :
Nom du médecin traitant :
Adresse :
N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficience Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| | | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirant | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizotypique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

- | | | | |
|---|---------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Visuel : type | Port | <input type="checkbox"/> de lunettes | <input type="checkbox"/> de lentilles |
| <input type="checkbox"/> Auditif : type | Appareillages | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :
.....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :
.....

7. Médication en cours :

<i>NOM DES MEDICAMENTS</i>	<i>Posologie</i>	<i>Heures</i>	<i>Date de prescription</i>

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....
Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

**Joindre la photocopie : de la carte de sécurité sociale
de la mutuelle complémentaire**

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 1^{er} juin 2011 :

- La fiche association.
- La participation financière (le règlement complet).
- La fiche d'engagement.
- Fiche d'autorisation de diffusion d'image.

A avoir sur soi impérativement :

- La licence compétitive FFSA 2011/2012
- Le diplôme des 25m ou test d'aisance aquatique
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation.
- La fiche médicale, photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif).

Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical à la pratique en compétition comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du championnat de France.

LISTING Hébergements

HOTELS

Nombre de kms et temps de la base d'accueil

HOTEL FORMULE 1

123 r Bernard Chedeville
27100 Vaudreuil (Le)
Tel :08 91 70 52 78
Fax :02 32 61 27 73

6 kms
environ 7 min

BEST HOTEL

voie clouets
27100 Val de Rueil
tel: 02 32 59 51 27
fax: 02 32 59 45 19

6 kms
environ 7 mn

FAST HOTEL

parc affaires des 3 portes
3 voie clouets
27110 Val de Rueil
tel: 02 32 61 06 06
fax: 02 32 61 00 22

6 kms
environ 7 mn

BALLADINS

rue des saules
27100 Val de Rueil
tel: 02 32 59 18 19
fax: 02 32 59 70 30

6 kms
environ 7 mn

HOTEL MERCURE

7 voie clouets
27110 Val de Rueil
tel: 02 32 59 09 09

6 kms
environ 7 mn

HOTEL LE PRE ST GERMAIN

7 rue st Germain
27400 Louviers
tel: 02 32 40 48 48

19 kms
environ 18 mn

HOTEL LE JUHL'S

11 place Ernest Thorel
27400 Louviers environ
tel: 02 32 40 40 02
fax: 02 32 50 73 41

19 kms
18 mn

HOTEL DE LA TOUR

41 quai Foch
27340 Pont de l'Arche
tel: 02 35 23 00 99
fax: 02 35 23 46 22

NOVOTEL

technopole le Madrillet
rue de la mare sangsues
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 02 32 91 76 76

22 kms
environ 18 mn

HOTEL CAMPANILE

31 rue Désiré Granet
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 02 35 66 86 00

22 kms
environ 18 mn

HOTEL CAMPANILE

rue de la mare sangsues
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 02 35 64 04 16

22 kms
environ 18 mn

B&B HOTEL

chemin des grès
zone de l'étang
rond point des vaches
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 08 92 78 80 90

22 kms
environ 18 mn

HOTEL IBIS

67 avenue des canadiens
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 02 35 66 03 63

22 kms
environ 18 mn

HOTEL 1ère CLASSE

1 chemin des grès
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 02 35 66 87 81

22 kms
environ 18 mn

HOTEL STARS

1 avenue des canadiens
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 02 35 66 35 66

22 kms
environ 18 mn

HOTEL 1ère CLASSE

11 avenue des canadiens
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 08 92 70 71 20

22 kms
environ 18 mn

ETAP HOTEL

29 avenue Maryse Bastié
avenue des canadiens
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 08 92 68 05 62

22 kms
environ 18 mn

HOTEL FORMULE 1

29 avenue des canadiens
76800 St Etienne du Rouvray
tel: 08 91 70 53 74

22 kms
environ 18 mn

Campings

Point Accueil jeunesse

(Terrain interne de la base pour poser des tentes, avec sanitaires, possibilité de petit déjeuner à la restauration de la base)

Base de Loisirs de Léry Poses

27240 Poses

Tél : 0232591313

0 kms

Camping de l'île Adeline

Rue des Masures

27740 Poses

Tèl :02 .32.25.45.33

2 kms

environ 3 min

Camping « les Etangs des deux amants »

27740 Poses

Tèl : 02.32.59.11.86

2 kms

environ 3 min